



Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau

EVALUATION FINALE

Rapport final

Janvier 2012

SIDI ALY MOULAYE ZEINE

Table des matières

1. SIGLES ET ACRONYMES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2. METHODOLOGIE D’EVALUATION.....	4
2.1 LES ETAPES DE L’EVALUATION	4
2.1.1 Réunion d’orientation et exploitation de la documentation.....	4
2.1.2 Entretiens avec les acteurs clefs et visite de terrain	4
2.1.3 Traitement interprétation - analyse des données.....	4
2.1.4 Rapport provisoire.....	5
2.1.5 Rapport définitif.....	5
3. CONTEXTE ET PRESENTATION GENERALE DU PROJET	5
3.1 CONTEXTE GENERAL	5
3.2 PRESENTATION DU PROJET.....	6
3.2.1 Objectif général.....	6
3.2.2 Produits attendus et activités du projet	6
3.2.3 Intervenants	8
3.2.4 Mode opératoire.....	8
4. PERFORMANCES DU PROJET	10
4.1 PERTINENCE.....	10
4.1.1 Prise en compte des besoins des bénéficiaires.....	10
4.1.2 Adéquation avec les orientations des bailleurs.....	10
4.2 COHERENCE.....	12
4.2.1 Cohérence avec les politiques nationales et municipales.....	12
4.2.2 Cohérence interne.....	12
4.3 EFFECTIVITE	14
4.3.1 Acquisition de matériels, études et formation	14
4.3.1.1 Matériel scientifique	14
4.3.1.2 Mobilier de bureau	14
4.3.1.3 Études techniques.....	15
4.3.1.4 Formation	15
4.3.2 Résultats atteints.....	15
4.3.2.1 Résultat 1.1	15
4.3.2.2 Résultat 1.2.....	16
4.3.2.3 Résultat 1.3.....	16
4.3.2.4 Résultat 1.4.....	16
4.3.2.5 Résultat 1.5.....	17
4.3.2.6 Résultat 1.6.....	17
4.3.2.7 Résultat 1.7	18
4.3.2.8 Résultat 1.8.....	18

4.3.2.9	Résultat 1.9	18
4.3.3	Efficacité.....	19
4.3.4	Modification des résultats.....	19
4.3.5	Analyse des écarts.....	19
4.3.5.1	CRE non opérationnels	19
4.3.5.2	Les procédures uniformes n'ont pas été mises en place	20
4.3.5.3	La base de données juridiques numérisée n'a pas été mise en place.....	20
4.3.5.4	Études complémentaires non réalisées	20
4.3.5.5	Base de données SRH non opérationnelle	20
4.4	EFFICIENCE	21
4.4.1	Procédures d'acquisitions	21
4.4.2	Les délais de réalisation.....	21
4.4.3	Coûts et résultats obtenus	21
4.4.4	Le Service Régional de l'Hydraulique du Brakna	22
4.4.5	Les autres SRH.....	22
4.4.6	L'Autorité de Régulation	22
4.4.7	L'ONSER.....	22
4.4.8	Les communes.....	22
4.5	VIABILITE	23
4.5.1	Viabilité des équipements informatiques et de bureaux.....	23
4.5.2	Viabilité financière	23
5.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	24
5.1	POINTS FORTS	24
5.1.1	Pertinence et cohérence de l'Action.....	24
5.1.2	Création des CRE	24
5.1.3	Consolidation de l'option de décentralisation des services de l'administration.....	24
5.2	POINTS FAIBLES	24
5.2.1	Faible implication du service régional de l'hydraulique	24
5.2.2	Non implication des usagers	24
5.2.3	Non implication de l'ONSER et de l'Autorité de régulation	25
5.2.4	Les gérants privés de l'eau ne sont pas impliqués	25
5.2.5	Non fonctionnalité de certains outils mis à la disposition des SRH.....	25
5.2.6	Implantation inadaptée de l'UCP.....	25
5.3	RECOMMANDATIONS	26
6.	ANNEXES.....	27

1. Méthodologie d'évaluation

1.1 Les étapes de l'évaluation

Pour mener l'évaluation, selon les termes de références, cinq étapes ont été définies.

1.1.1 Réunion d'orientation et exploitation de la documentation

Les réunions d'orientation et de concertation ont été tenues au siège du PNUD et à la direction du projet dans les locaux à Nouakchott au démarrage de la Mission. Il s'est agi de prendre contact avec le Client et de présenter et discuter le programme de travail de la Mission. Suite à cette réunion, le PNUD et le projet ont mis à la disposition de la Mission une documentation fournie.

L'exploitation documentaire a porté sur la formulation, l'exécution et le suivi du projet. Les documents de projet et les conventions de financement ont aidé à situer la logique d'intervention : *objectif global, objectifs spécifiques, résultats attendus, activités, coût et plan de financement*. L'exploitation des rapports et documents produits au cours du projet a renseigné sur la démarche de mise en œuvre et les résultats obtenus. La revue des politiques sectorielles et documents règlementaires portant sur l'hydraulique et l'assainissement a été faite auprès des acteurs institutionnels en vue de situer la pertinence et la cohérence du projet par rapport aux orientations politiques nationales.

1.1.2 Entretiens avec les acteurs clefs et visite de terrain

Des entretiens ont été menés avec les acteurs clefs : Experts du projet, directeurs régionaux de l'hydraulique (Brakna et Trarza), PNUD, Direction de la Planification, du Suivi et de la Coopération Direction de l'Hydraulique, La liste des personnes rencontrées est en annexe.

Les entretiens ont été menés à l'aide de guides d'entretien semi directifs avec des questions sur la planification, le niveau d'implication, le rôle dans la mise en œuvre, l'exploitation des systèmes post-réalisation, etc.

En plus des entretiens, des visites de terrain ont été menées pour apprécier la qualité technique des réalisations et discuter avec les usagers. Les services régionaux de l'hydraulique au Brakna et au Trarza ont ainsi été visités.

1.1.3 Traitement interprétation - analyse des données

Les données collectées ont été traitées, interprétées et analysées selon les angles d'analyse précisés par les termes de référence. Au cours du traitement, des recoupements ont été faits et des reprécisions apportées en vue d'atteindre des résultats fiables.

L'exploitation documentaire, les entretiens et les visites de terrain ont permis d'établir le bilan global du projet évalué et d'analyser le projet suivant les critères de performance (*pertinence, cohérence, effectivité, efficacité, efficience, impact, viabilité-durabilité*). La reconstitution de la matrice du cadre logique a permis de présenter les informations essentielles du projet et d'avoir une vue sur la gestion de l'intervention de manière simple, systématique et compréhensible. Cela a également facilité la vérification de la logique du projet, sa consistance et sa cohérence ainsi que l'atteinte des objectifs.

1.1.4 Rapport provisoire

A la suite du traitement des données, un rapport provisoire est élaboré. Des précisions, informations complémentaires ont été demandées pendant la rédaction afin de s'assurer d'une présentation fidèle des informations, des analyses et des conclusions. Le rapport provisoire envoyé au PNUD et à la DPSC du MHA pourrait être distribué à qui de droit pour recueillir des commentaires et des suggestions.

1.1.5 Rapport définitif

Après réception des commentaires et suggestions, le rapport final sera élaboré. La version définitive du rapport final tiendra compte autant que possible des remarques et suggestions des différents partenaires. Si certaines observations expriment des différences d'appréciation non partagées par l'équipe d'évaluation, celles-ci seront annexées au rapport définitif et commentées par l'équipe d'évaluation.

2. Contexte et présentation générale du projet

2.1 Contexte général

Le Gouvernement Mauritanien s'est engagé depuis plusieurs décennies dans une vigoureuse politique de développement des services de l'eau potable et de l'assainissement, notamment en milieu rural et dans les petites villes. Ces efforts ont été renouvelés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), fixant un certain nombre d'objectifs à l'horizon de 2015.

La loi n°2005-30 portant Code de l'Eau préconise la réalisation et l'adoption d'un Plan Directeur National d'Aménagement et de Gestion intégrée de l'eau. Suite à une évaluation de la situation du secteur, réalisée avec l'appui du PNUD en 2006, le présent projet résulte d'un processus de formulation inclusif qui a été partagé en Mauritanie avec de nombreux acteurs. Il propose une démarche progressive et participative afin que la stratégie de gestion intégrée des ressources en eau qui en découlera corresponde au mieux au contexte mauritanien, en particulier à l'état de l'information disponible et des connaissances. Pour cette raison le projet AGIRE, durant sa première phase, va travailler sur une période de deux ans en grande partie dans une région de démonstration tout en restant relié et suivi en continu au niveau central par un mécanisme institutionnalisé. Le BRAKNA est la région retenue par le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie, et des Technologies de l'Information et de la Communication (MHETIC) comme étant suffisamment représentative des problématiques que l'on retrouve dans les autres régions de Mauritanie, pour tester la gestion intégrée des ressources en eau.

Conformément aux orientations définies dans les documents cadres de planification économique (CLSP de la période 2006-2010 ainsi que la déclaration de politique sectorielle mise à jour en 2006 notamment), Le gouvernement Mauritanien a initié le projet Aménagement et Gestion Intégrée des Ressources en Eau dont l'objectif général est d'instaurer un cadre propice à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

C'est en complément à la première année du projet cité que le Gouvernement Mauritanien et le PNUD ont convenu d'initier une seconde phase pour consolider les actions entamées et soutenir des actions ciblées au niveau national telles que la création de Conseil Régionaux de l'Eau (CRE) et l'amélioration du cadre légal régissant le secteur.

Les actions prévues dans le cadre du projet GIRE visent à lever les obstacles identifiés à la bonne gouvernance du secteur et assoir les bases d'une gestion intégrée des ressources en eau à travers les effets escomptés suivants :

- Effet 1 : la gouvernance des ressources en eau, au niveau national, est améliorée à travers l'analyse des modes de gestion existants et la mise en place d'un dispositif institutionnel permettant une meilleure réponse aux insuffisances constatées ;
- Effet 2 : Les capacités institutionnelles et réglementaires du secteur de l'hydraulique sont renforcées au niveau national à partir des résultats obtenus à l'échelle de la Wilaya du Brakna ;
- Effet 3 : La décentralisation des services en eau au niveau de la wilaya pilote est poursuivie et est consolidée.

2.2 Présentation du projet

2.2.1 Objectif général

Instaurer un cadre propice à la gestion intégrée, durable, et équitable des ressources en eau et de leurs infrastructures, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

2.2.2 Produits attendus et activités du projet

<i>Effet escompté</i>	<i>Produits attendus</i>	<i>Activités</i>
<p>La Gouvernance des ressources en eau est améliorée, au niveau national, à travers le renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires du secteur de l'hydraulique et la poursuite et la consolidation de la décentralisation au niveau de la wilaya pilote du projet (Brakna)</p>	<p>Les services régionaux de l'hydraulique sont renforcés</p>	<p>Missions d'identification au niveau des 10 SRH du pays</p>
		<p>Appui technique en logistique, outils de gestion et de maintenance (Renforcement des SRH en matériels informatique appareils de mesure de terrain)</p>
		<p>Élaboration d'outils de planification et de suivi et de suivi des ouvrages hydrauliques au niveau des wilayas</p>
	<p>Les moyens de gestion de la ressource sont améliorés à travers un cadre favorable à la gestion intégrée des ressources en eau et une meilleure concertation</p>	<p>Mise en place de conseils régionaux de l'eau au niveau de 10 Wilaya.</p>
		<p>Sensibilisation et formation des CRE sur les principes de la GIRE, Veiller à l'association des CRE à la</p>

		conception et à la mise en œuvre de tout projet
	Identification des meilleurs modes de gestion des ressources et des infrastructures de l'eau au niveau de la wilaya du Brakna	Mise en place de procédures uniformes d'intervention et de coordination
	Un état des lieux sur les textes juridiques relatifs au secteur est dressé	Recensement de tous les textes existants avec une analyse approfondie
		Élaboration d'une base de données numérisée sur le secteur
	Des études complémentaires sont identifiées et réalisées	Réalisation d'une étude globale d'actualisation remplissant les lacunes constatées avec les institutions nationales dans le secteur
		Identification d'études techniques complémentaires
	Un bilan des modes de gestion est effectué dans la Wilaya du Brakna	Réalisation d'une étude bilan (au niveau du Brakna) sur différents mode de gestion des infrastructures de l'eau (ONSER ¹ , Communes, privés, SNDE)
	Inventaire et besoins prioritaires en connaissance des ressources en eau avec un suivi contrôle régulier sur le terrain	Mise en place d'un dispositif opérationnel pour mettre en application les parties « enregistrement » et « contrôle » du décret portant sur le régime des utilisations des eaux non domestiques (déclaration, autorisation et concession) avec la DH, DHB DAR
		Mise en place d'un dispositif informatisé pour mettre en application la fonction « suivi contrôle » du service d'accès à l'eau potable et à

¹ ONSER : Ex ANEPA

		l'assainissement des SRH du MHA
	Un dispositif communal et régional de collecte, traitement et échanges des données de base est mis en place et est opérationnel avec des enquêtes de terrain (accès, niveau de service, genre, santé) pour le suivi des objectifs nationaux et des OMD en lien avec le SIREM	Inventaires des données disponibles : collecte et traitement informatisé, enquêtes complémentaires de terrain dans la région selon un plan annuel de travail du SRH défini selon les résultats obtenus
		Enquêtes sociologiques désagrégées selon le genre sur l'utilisation et la protection hygiénique de l'eau et sur l'assainissement familial et mise en forme des données
	Un bilan de prospection stratégique pour la mise en œuvre régionalisée du code de l'eau et de la GIRE, est validé par un atelier régional et par le CRE pour enrichir l'étude de la stratégie nationale	Élaboration par le CPCNE de propositions stratégiques adaptées à la Mauritanie sur le terrain
		Tenue d'un forum national multi acteurs pour valider et compléter les propositions stratégiques régionales et validation par le CRE

2.2.3 Intervenants

Maître d'ouvrage	<i>L'État Mauritanien à travers le MHA et la DPSC</i>
Partenaire financier	– PNUD
Maître d'ouvrage délégué	<i>Néant</i>
Maître d'œuvre recueil textes juridiques	BAER
Maître d'œuvre formation SIG et ACCESS	IRC
Maître d'œuvre inventaire des besoins prioritaires ...	MCG
Maître d'œuvre étude mode de gestion	Hydroconseil
Maître d'œuvre inventaire des ressources en eau Trarza	Hydroconseil/Tenmiya

2.2.4 Mode opératoire

Le projet est mis en œuvre sous le régime de la procédure NEX (National Exécution). Il est géré directement par l'État Mauritanien à travers le MHA (Ministère de l'Hydraulique et de

l'Assainissement) dont la DPSC (Direction de la Planification, des Stratégies et de la Coopération) assume les tâches de gestion quotidienne du projet. Le PNUD en plus de son rôle de bailleurs de fond a mis en place une assistance spécifique à l'équipe nationale de gestion du projet et ce afin d'assurer la qualité de la gestion. Un comité de pilotage a été créé pour superviser la mise en œuvre du projet.

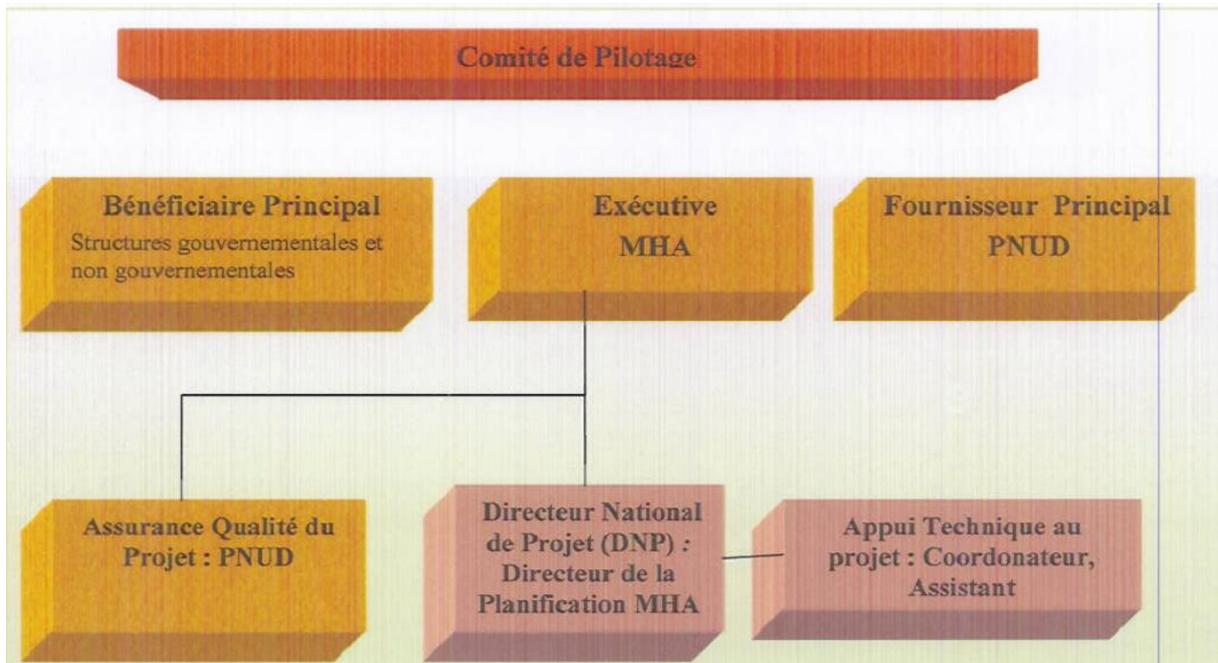


Figure 1 : Organigramme du système de gestion du projet

Pour la mise en œuvre des investissements, beaucoup de prestataires ont été retenus sur appel d'offres. Certaines prestations de services ont été pilotés par le MHA conformément aux procédures nationales et d'autres ont été confiées par la partie au PNUD. Dans ce dernier cas, le processus du PNUD sont appliquées. Dans les deux cas, les comités de sélection sont composés des représentants de la partie nationale et du PNUD.

3. Performances du projet

3.1 Pertinence

L'analyse de la pertinence est l'évaluation la prise en compte besoins des bénéficiaires finaux par le projet. Elle permet aussi d'apprécier le projet par rapport aux orientations stratégiques des bailleurs de fonds.

3.1.1 Prise en compte des besoins des bénéficiaires

Le PGIRE Brakna se fixe comme objectif global d'« *Instaurer un cadre propice à la gestion intégrée, durable, et équitable des ressources en eau et de leurs infrastructures, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable* ». Cet objectif global est décliné en 1 objectif spécifique (cf. 4.2.2).

PGIRE L'objectif spécifique visé ici correspond bien aux besoins des bénéficiaires. En effet les visites et les entretiens conduits avec les bénéficiaires (DPSC et SRH) témoigne de l'acuité des problèmes posés à la gouvernance des ressources en eau et des infrastructures dont les modes de gestion restent pour la plupart très variés se pratiquant souvent au gré des intervenants qui agissent rarement en conformité avec les politiques et les réglementation nationales.

En Mauritanie, l'accès à l'eau potable a connu une forte progression depuis 2000 selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) - 50,4% en 2000, 52% en 2004 et 62% en 2008 - mais les interventions se font toujours dans un cadre institutionnel et juridique méconnus et peu respecté. De même la gouvernance de l'eau est très faible du fait des interventions multi acteurs. En effet sur le plan public et en plus du MHA plusieurs autres agences et départements interviennent souvent sans liens avec le ministère de tutelle (APAUS, Commissariat à la lutte contre la pauvreté, PDRC...etc.). Quant aux ONG (nationales et internationales) elles ont pris l'habitude de concevoir leurs propres modes d'intervention sans que la concertation et la collaboration avec les autres acteurs du secteur ne soient à la hauteur requise par le code de l'eau et les textes réglementant le secteur. D'autres part, des privés (communautaires et individuels) interviennent dans le domaine sans se référer aux autorités de tutelles et en totale ignorance des normes et réglementations en vigueur.

Quant à la décentralisation, elle demeure très faible même s'il existe 10 SRH couvrant l'ensemble des Wilaya, ces derniers sont souvent peu formés, faiblement équipés et rarement associés aux décisions liées au secteur. Cela dit, l'ensemble des acteurs rencontrés témoignent de la pertinence du projet.

3.1.2 Adéquation avec les orientations des bailleurs

Le projet est également pertinent au regard des orientations stratégiques des partenaires au développement et particulièrement pour les le bailleur de fond : LE PNUD.

Pour ce dernier la bonne gouvernance du secteur de l'eau rentre dans le cadre de la poursuite des objectifs du millénaire pour le Développement. En effet l'amélioration de l'accès à l'eau répond à l'une des cibles du premier objectif des OMD alors que l'amélioration de la gouvernance de l'eau correspond aux objectifs visés par l'objectif N° 7 des OMD.

La bonne Gouvernance demeure l'un des axes majeure de l'intervention du PNUD qui affirme officiellement « qu'en Mauritanie, le bureau du PNUD gère un portefeuille de projets, qui visent la consolidation de la Gouvernance démocratique, l'appui au renforcement des

capacités des Institutions publiques et la promotion d'une culture de l'efficience et de la performance, fondée sur la transparence et la recevabilité, la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion »

3.2 Cohérence

L'évaluation de ce critère a pour but d'analyser d'une part la conformité du projet par rapport aux politiques sectorielles et municipales et d'autre part la cohérence interne du projet pour atteindre les résultats escomptés.

3.2.1 Cohérence avec les politiques nationales et municipales

Les objectifs visés par le PGIRE Brakna sont en cohérence avec les priorités et besoins du pays, dans la mesure où la loi n° 2005-030, en date du 02 février 2005, portant Code de l'eau, énonce, dans son article 2 que « l'usage de l'eau constitue un droit reconnu à tous, dans le cadre des lois et règlements en vigueur ».

Le Code de l'eau dispose, en ce même article 2, que « la politique de l'État vise à garantir l'accès des populations à l'eau potable. Elle privilégie le partenariat entre l'État, les collectivités locales et les opérateurs privés, comme cadre de financement et de gestion des infrastructures de production et de distribution d'eau potable. ». Ces principes se retrouvent bien dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre pratique et de suivi du PGIRE Brakna.

La Déclaration de politique de développement du secteur de l'eau, adoptée en 2006, fixe comme objectif principal, repris dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2006-2010, l'amélioration de « l'accès à l'eau et à l'assainissement, en quantité, qualité et à des prix abordables pour tous de façon durable ».

Le premier axe de cette nouvelle stratégie sectorielle vise à améliorer l'accès à l'eau et ambitionne l'atteinte en 2015 de l'OMD concerné. Le deuxième axe porte sur la connaissance et la protection des ressources en eau, le troisième axe traite de l'amélioration des conditions d'assainissement des eaux usées et le quatrième axe tend à promouvoir le partenariat public privé pour mobiliser les investissements privés et améliorer la performance de la gestion des ouvrages de production, de stockage, de transport et de distribution de l'eau. Enfin, le cinquième axe vise le renforcement des capacités des acteurs du secteur, en vue de la consolidation de la fonction de maîtrise d'ouvrage et de l'amélioration des performances.

Ainsi donc en terme de planification, le projet PIRGIRE Brakna, élaboré sur la base d'une évaluation exhaustive, en 2007, des besoins en GIRE de la wilaya du Brakna est en parfaite cohérence avec la stratégie de développement des secteurs de l'eau et de l'assainissement et répond bien à un besoin urgent du pays.

Concernant le mode de mise en œuvre des investissements, le projet est en phase avec les procédures d'exécution en cours pour ce type d'intervention (*choix de maîtres d'œuvre - études techniques et DAO - choix de prestataires*) en respectant les principes de transparence et de libre concurrence.

3.2.2 Cohérence interne

Une Unité de Coordination du Projet a été mise en place à la Direction de la Planification, du Suivi et de la Coopération (DPSC). Cette unité était destinée à la gestion du projet GIRE financé par les fonds propres du PNUD. Avec le démarrage du projet GIRE Brakna, le MHA et le PNUD

ont décidé d'un commun accord de rattacher la gestion de ce projet à cette unité tout en révisant le contrat du chef de projet. Cette UCP se compose comme suit :

- Un Responsable National du Projet (RNA), le DPSC du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
- Un « Chef de Projet »
- Un Expert Assistant technique GIRE

De manière générale, une bonne cohérence a été notée dans la stratégie d'intervention du projet même si certains aspects de cette organisation peuvent prêter à confusion. En effet il semble qu'il y'ait un directeur (Responsable National du projet) dont la mission n'est pas très claire d'autant plus qu'un chef de projet a été désigné et que les deux bénéficient de l'appui d'un expert technique. L'organisation actuelle de l'équipe du projet ne semble pas prendre en considération l'implication nécessaire du SRH du Brakna qui n'est pas impliqué directement dans l'équipe de mise en œuvre alors qu'il en constitue l'ossature sur le terrain. Il semblerait en plus (selon les rapports du projet) que le contrat de l'unité de gestion du projet n'ait pas été actualisé.

Une incohérence majeure est cependant à relever au niveau des fonctions de contrôle technique, administratif et financier et de suivi-évaluation du programme PGIRE et qui sont toutes assumées par l'assistant technique du projet. .

Quant au comité de pilotage du projet, il semble qu'il ait été volontairement attribué au CPCNE. Ce choix a sans doute alourdi les démarches puisque le dit comité est un organe national multisectoriel dont le fonctionnement est trop lourd pour assurer les fonctions de comité de pilotage d'un projet de la dimension du PGIRE Brakna.

3.3 Effectivité

L'effectivité présente les réalisations de l'action en termes d'investissements immatériels et matériels ainsi que les résultats effectivement atteints. En dernier lieu, il sera analysé le rôle du comité de pilotage dans la mise en œuvre de l'action.

3.3.1 Acquisition de matériels, études et formation

Le renforcement des capacités des SRH s'est en partie fait à travers l'acquisition de matériels scientifiques et de mobilier de bureau.

3.3.1.1 Matériel scientifique

Le matériel prévu à cet effet ne semble pas avoir été totalement livré. En effet le dernier rapport du projet stipule que le fournisseur a été sélectionné mais les livraisons n'ont pas encore été effectuées. Notons tout de même qu'il s'agit de l'acquisition de :

- PH mètres
- Sondes de niveau
- Conductimètres

Il a pourtant été constaté, lors des visites de terrain, que le SRH du Brakna a déjà été doté de matériel de ce genre. Nous avons effectivement constaté la présence dans les stocks du SRH d'appareils de mesure tels que les PH mètres (en panne), des conductimètres et des sondes de niveau.

3.3.1.2 Mobilier de bureau

Un renforcement considérable des Services Régionaux de l'Hydraulique (SRH) a été réalisé au cours de ce trimestre. Il s'agit d'acquisitions diverses :

Matériel Informatique :

- 08 ordinateurs de bureaux PC HP pro3010 - 4Go disque dur 320 Go Livré avec Windows7 avec Kaspersky antivirus 2011
- 08 imprimantes laser Kyocera FS 1120 30ppm capacité 300 feuilles
- 08 onduleurs APC 650 UPS
- 08 scanners HP G2410 plat 1200 ppm
- 08 appareils photo numériques CANON A3000IS powershot 1 megapixel
- 08 photocopieurs multifonction Kyocera FS-1028 MFP Monochrome-laser photocopieuse-imprimante-scanner
- 08 GPS Garmin 72 polyvalent
- 16 clefs USB 4 Go Takems made in germany
- 08 disques durs Western digital

Mobiliers de bureaux

La liste de mobilier de bureaux pour les SRH est comme suit :

- 08 bureaux 1m60 avec retour
- 08 fauteuils

- 32 chaises visiteurs
- 08 armoires métalliques

En plus de ce matériel destiné aux SRH, une autre liste a été acquise pour compléter les équipements du bureau du chef de projet PGIRE. Il s'agit de :

- une table de réunion pour 06 personnes
- 06 chaises visiteurs
- Un climatiseur split (marque Chigo).

Il n'y a pas de doute que l'acquisition d'un mobilier contribue positivement à améliorer le rendement des équipes qui ne ont bénéficié d'autant plus que certains SRH avait un mobilier totalement délabré.

3.3.1.3 Études techniques

Elles concernent les études d'inventaire des besoins, de celui des ressources en eau, du recueil des textes juridiques et de l'analyse de mode de gestion. Ces études ont été réalisées par les bureaux d'étude MCG, Hydroconseil&Tenmiya et BAER

Le suivi de la qualité des produits a été assuré par l'unité de coordination du projet.

3.3.1.4 Formation

Deux formations ont été conduites pour renforcer les compétences des équipes du MHA. Cela a concerné une formation au logiciel de gestion des bases de données (ACCESS) et une formation en SIG sous ARCGIS. Une vingtaine de cadres centraux et régionaux ont bénéficié de ces deux formations qui ont été dispensées par le bureau IRC à Nouakchott.

3.3.2 Résultats atteints

Les résultats attendus au démarrage de l'action sont demeuré inchangés tout au long de la durée du projet. Le niveau d'accomplissement des résultats sera apprécié en fonction des objectifs de départ.

3.3.2.1 Résultat 1.1

Résultat attendu	Les services régionaux de l'hydraulique sont renforcés
Résultat atteint	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions d'identification au niveau des 10 SRH du pays : cette mission a été conduites par 3 hauts cadres du MHA, elle a permis d'identifier les besoins des SRH et de les prioriser. ▪ Les SRH ont bénéficié d'un appui en matériel informatique et en mobilier de bureau

3.3.2.2 Résultat 1.2

Résultat attendu	Les moyens de gestion de la ressource sont améliorés à travers un cadre favorable à la gestion intégrée des ressources en eau et une meilleure concertation
Résultat atteint	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 10 conseils régionaux de l'eau ont été créés par arrêtés des Walis. Certains sont équilibrés du point de vue de la représentativité (administrations, bénéficiaires, OSC) comme ceux du Hodh el Gharbi, du Tagant, de l'Adrar, du Trarza et du Tiris Zemour, tandis que certains n'ont pas atteint le même degré de représentativité comme ceux du Brakna, du Grogol, du Hodh Echarghi et du Guidimagha. Il est par ailleurs à noter que la composition des CRE ne semble pas avoir obéi à une approche homogène puisqu'elle a varié selon les wilaya et les missions de supervision du MHA. Les CRE mis en place n'ont tenu qu'une seule réunion chacun et ne semblent donc pas être actifs. ▪ Le séminaire de sensibilisation prévu à la suite de la création des CRE n'a pas été organisé. Les membres des CRE ne sont donc pas suffisamment sensibilisés à l'approche GIRE et ne connaissent pas leurs objectifs et les missions de leur CRE.

3.3.2.3 Résultat 1.3

Résultat attendu	Les meilleurs modes de gestion des ressources et des infrastructures de l'eau au niveau de la wilaya du Brakna sont identifiés
Résultat atteint	<ul style="list-style-type: none"> • le principal objet de ce résultat était la Mise en place de procédures uniformes d'intervention et de coordination. Hors ce résultat n'a pas été achevé. Aucune action spécifique dans ce sens n'a été conduite par le projet et aucun rapport n'en donne une justification claire.

3.3.2.4 Résultat 1.4

Résultat attendu	Un état des lieux sur les textes juridiques relatifs au secteur est dressé
Résultat atteint	L'inventaire commenté et analysé des textes juridiques a été réalisé par un expert du bureau BAER. Cela a par ailleurs conduit à la publication d'un recueil des textes juridiques en vigueur (en deux versions : Arabe et Français).le recueil est quasi exhaustif puisqu'il a touché la majorité des textes relatif au secteur de l'eau. il a cependant omis des textes d'une grande importance au vu de l'action des organismes qu'ils concernent : il s'agit par exemple du texte portant création de l'ONSER, de celui portant création et organisation de l'Autorité de régulation et de celui portant sur l'APAUS (agence de promotion de l'accès universel aux services). Il s'agit d'acteurs majeurs intervenant soit dans la mobilisation des ressources en eau à travers les investissements, soit dans la gestion et la régulation du secteur.

3.3.2.5 Résultat 1.5

Résultat attendu	Des études complémentaires sont identifiées et réalisées
Résultat atteint	Ce résultat devait permettre de : <ul style="list-style-type: none">• Réaliser une étude globale d'actualisation remplissant les lacunes constatées avec les institutions nationales dans le secteur• Identifier des études techniques complémentaires ne semble pas que ces activités aient été menées par le projet.

3.3.2.6 Résultat 1.6

Résultat attendu	Un bilan des modes de gestion est effectué dans la Wilaya du Brakna
Résultat atteint	Réalisation d'une étude bilan (au niveau du Brakna) sur différents mode de gestion des infrastructures de l'eau (ONSER ² , Communes, privés, SNDE). Cette étude a permis de recenser et de décrire l'ensemble des modes de gestion en vigueur dans la wilaya du Brakna. La catégorisation des modes de gestion est cependant peu précise car elle adopte des modes de sous-traitance comme des mode de gestion privée (le cas de Maghtaa Lahjar). De même qu'elle ne semble pas considérer la délégation de service dans la bonne catégorie. La comparaison effectuée entre les différents modes de gestion n'est pas pertinente puisqu'elle n'est pas basée sur une durée d'information adéquate pour certains mode et qu'elle se base sur le prix de l'eau qui n'est en soit pas une performance de gestion mais une compétence réglementaire du MHA.

² ONSER : Ex ANEPA

3.3.2.7 Résultat 1.7

Résultat attendu	Inventaire et besoins prioritaires en connaissance des ressources en eau avec un suivi contrôle régulier sur le terrain
Résultat atteint	<p>Mise en place d'un dispositif opérationnel pour mettre en application les parties « enregistrement » et « contrôle » du décret portant sur le régime des utilisations des eaux non domestiques (déclaration, autorisation et concession) avec la DH, DHB DAR : Cette étude a été réalisé par le bureau d'étude MCG qui a effectué une analyse bibliographique de l'état des connaissances de la ressources en eau dans le pays. L'étude aussi proposer des actions destinées à améliorer le niveau de connaissance des ressources et les fonctions de suivi et d'évaluation des ces ressources. La mise en œuvre des actions proposées est primordiale pour la maitrise et la bonne gestion des ressources en eau dans le pays.</p> <p>Il est à noter que les SRH disposent aujourd'hui de bases de données destinées à améliorer les missions de suivi et de contrôle des ressources et des infrastructures en eau. ces bases de données sont par ailleurs peu utilisées. Elles n'ont pas été actualisées depuis leurs mise en place et semblent par ailleurs être inachevées car un message d'erreur accompagne toutes les manipulations.</p>

3.3.2.8 Résultat 1.8

Résultat attendu	Un dispositif communal et régional de collecte, traitement et échanges des données de base est mis en place et est opérationnel avec des enquêtes de terrain (accès, niveau de service, genre, santé) pour le suivi des objectifs nationaux et des OMD en lien avec le SIREM
Résultat atteint	<p>Les actions prévues dans le cadre de ce résultat ne semblent pas avoir été mise en œuvre (aucun rapport du projet n'en fourni la preuve de leur exécution) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inventaires des données disponibles : collecte et traitement informatisé, enquêtes complémentaires de terrain dans la région selon un plan annuel de travail du SRH défini selon les résultats obtenus• Enquêtes sociologiques désagrégées selon le genre sur l'utilisation et la protection hygiénique de l'eau et sur l'assainissement familial et mise en forme des données

3.3.2.9 Résultat 1.9

Résultat attendu	Un bilan de prospection stratégique pour la mise en œuvre régionalisée du code de l'eau et de la GIRE, est validé par un atelier régional et par le CRE pour enrichir l'étude de la stratégie nationale		
Résultat atteint	<table border="1"> <tr> <td>Élaboration par le CPCNE de propositions stratégiques adaptées à la Mauritanie sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>Tenue d'un forum national multi acteurs pour valider et compléter les propositions stratégiques régionales et validation par le CRE</td> </tr> </table> <p>l'achèvement de ce résultat devait passer par l'élaboration par le CPCNE de propositions stratégiques adaptées à la Mauritanie sur le terrain et par la tenue d'un forum national multi acteurs pour valider et compléter els propositions stratégiques régionales et validation par le CRE. Aucune trace écrite des propositions stratégiques nationales du CPCNE n'a été trouvé tandis que le forum a été annoncé par les rapports d'activités mais aucun rapport ne semble l'avoir sanctionné. On ne peut dans de telles circonstances juger du degré d'achèvement de ce résultat.</p>	Élaboration par le CPCNE de propositions stratégiques adaptées à la Mauritanie sur le terrain	Tenue d'un forum national multi acteurs pour valider et compléter les propositions stratégiques régionales et validation par le CRE
Élaboration par le CPCNE de propositions stratégiques adaptées à la Mauritanie sur le terrain			
Tenue d'un forum national multi acteurs pour valider et compléter les propositions stratégiques régionales et validation par le CRE			

3.3.3 Efficacité

L'efficacité analyse les écarts entre les résultats attendus et les résultats atteints.

3.3.4 Modification des résultats

Il est courant de réajuster le cadre logique d'un projet en cours de mise en œuvre pour des raisons liés à l'achèvement et ou à la pertinence des certains résultats. Hors dans le cas du projet PGIRE, certains résultats ne semblent pas avoir été recherché puisqu'aucune activité n'a été conduite pour les atteindre et ce sans que le cadre logique du projet ne soit réajusté en conséquence. Il aurait été plus logique de le faire dès lors que l'on s'est rendu compte que certains résultats ne seront pas poursuivis et ce qu'importe en soit la raison.

3.3.5 Analyse des écarts

3.3.5.1 CRE non opérationnels

Bien que les CRE aient été officiellement mis en place ils n'en demeurent pas moins peu homogènes du point de vue de la représentativité. Leur composition ne semble pas avoir respecté la même logique partout. Ils ne sont pas non plus opérationnels car n'ayant pas eu beaucoup d'activité. Dans la quasi-totalité des cas, les CRE n'ont tenus qu'une seule réunion, suite à leur création par les Wali. Le séminaire de sensibilisation et de formation des membres des CRE à l'approche GIRE n'a pas été organisé. Ces membres ne sont donc pas formés aux techniques et approches de la GIRE et ignorent pour la plupart la mission qui leur est confiée car aucuns TDRs ne semble avoir été mis en place pour les CRE.

3.3.5.2 Les procédures uniformes n'ont pas été mises en place

L'un des principaux résultats attendus du projet était la mise en place de procédures uniformes d'intervention et de coordination dans le domaine de l'eau au niveau de la wilaya du Brakna et dont l'objectif finale aurait été la généralisation à l'ensemble des SRH. Il est manifeste qu'aucune activité conduisant à l'achèvement de ce résultat n'ait été entamée dans le cadre de ce projet. Le cadre logique du projet n'a pourtant pas été amendé et aucune explication à la non-conduite de cette activité.

3.3.5.3 La base de données juridiques numérisée n'a pas été mise en place.

Bien que le recueil des textes juridiques ait été réalisé cela n'a pas été le cas de la base de données numérisée prévue dans le cadre du même résultat. Aucune justification à l'abandon de cette activité n'a été donnée dans les rapports du projet. De même qu'aucun réajustement du cadre logique n'a été mis en place dans ce sens.

3.3.5.4 Études complémentaires non réalisées

L'un des résultats du projet était l'identification et la conduite d'études techniques et socioéconomiques complémentaires. Bien que le résultat soit en soi flou et large dans sa définition, aucune activité n'avait été menée dans le cadre de la poursuite de ce résultat. À l'instar des autres résultats et activités non menées, aucune justification n'a été donnée et le cadre logique est demeuré inchangé.

3.3.5.5 Base de données SRH non opérationnelle

Des bases de données Access ont été mises en place au niveau des SRH. Elles n'ont cependant jamais été actualisées et semblent contenir un Bug générant un message d'erreur à chaque manipulation. La génération d'état et de requête ne semble pas être fonctionnelle dans toutes les tables. La formation des cadres à l'utilisation d'Access semble avoir été sommaire car les usagers rencontrés n'ont qu'une maîtrise minimale de la base de données. Il aurait été probablement plus efficace de leur fournir des manuels spécifiques à la base de données ce qui n'a pas été le cas selon les SRH du Brakna et du Tarza.

3.4 Efficience

L'efficience évalue les procédures d'acquisition et les coûts des infrastructures. Les résultats obtenus seront ensuite comparés aux coûts engagés pour apprécier l'investissement par habitant

3.4.1 Procédures d'acquisitions

Les données relatives aux procédures d'acquisition en nous n'ont pas été fournies par la projet.

3.4.2 Les délais de réalisation

Idem 542

3.4.3 Coûts et résultats obtenus

Les informations liées aux marchés ne nous ont pas été transmises par le projet

Impacts

Globalement, il ressort de l'exploitation des différents documents du projet, des visites de terrain et des entretiens menés avec les différents intervenants du projet, que l'impact du projet varie sensiblement selon le type d'acteur. Les effets seront analysés par type d'acteurs.

3.4.4 Le Service Régional de l'Hydraulique du Brakna

Il a été le principal bénéficiaire des activités du projet. Il a de ce fait pu bénéficier d'un équipement informatique complet, d'outils de mesure scientifiques et de mobilier de bureau. De tous les SRH il semble avoir la meilleure maîtrise de l'approche GIRE. C'est aujourd'hui un service efficace et très opérationnel.

3.4.5 Les autres SRH

Les autres services régionaux ont bénéficié du matériel informatique, du mobilier de bureau et des formations Access et ArcGis. Ils ne semblent cependant avoir la même maîtrise des méthodes GIRE. Leurs degré d'opérationnalité n'a cependant pas pu être évalués du fait du temps et des moyens impartis à la mission d'évaluation.

3.4.6 L'Autorité de Régulation

Bien qu'elle soit un acteur majeure de la régulation du secteur de l'eau dans le pays, l'autorité de régulation n'a pas été prise en compte dans la mise en œuvre du projet.

3.4.7 L'ONSER

En charge de la gestion de centaines d'AEP à travers le pays, l'ONSER n'a pas été associé au projet.

3.4.8 Les communes

Les communes qui ont théoriquement la charge de l'approvisionnement en eau potable et dont celles du Brakna ont assuré la maîtrise d'ouvrage directe d'importantes interventions dans le domaine (Projet PIR-Brakna), ces communes n'ont pas été suffisamment associées à la mise en œuvre du projet. Certains CRE ont cependant un représentant de l'association des maires même si l'on sait que les CRE n'ont pas eu d'activités dans le cadre du projet.

3.5 Viabilité

La viabilité analyse la pérennité du fonctionnement des investissements consentis dans le cadre du projet. La viabilité des équipements dépend de leurs qualités et de la capacité des services à les renouveler

3.5.1 Viabilité des équipements informatiques et de bureaux

Les équipements informatiques acquis dans le cadre du projet sont de bonne qualité. Leur viabilité n'en demeure pas moins hypothéquée car aucun service ne dispose de moyens de maintenance de ces équipements. De même que leurs renouvellement reste tributaires de la volonté de l'État Mauritanien. La même analyse s'applique aux équipements de bureaux acquis dans les mêmes conditions.

3.5.2 Viabilité financière

Les moyens financiers mis à la disposition des SRH sont quasi inexistant ce qui les rends incapable de générer des ressources en mesure de prendre en charge les missions de bases et encore moins l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements qui ont été mis à leur disposition. Les ressources allouées par l'État sont loin d'être en mesure de palier à ce manque de viabilité financière.

4. Conclusion et recommandations

Suite à l'évaluation de l'action des points forts et des points faibles ont été relevés. Des recommandations sont formulées par la suite.

4.1 Points forts

4.1.1 Pertinence et cohérence de l'Action

Le PGIRE Brakna répond parfaitement aux besoins des bénéficiaires pour l'amélioration de la gouvernance de l'eau. Le projet est en phase avec les politiques sectorielles, le Cadre Stratégique de Réduction de la pauvreté et avec les orientations stratégiques du bailleur de fonds. Le projet a été cohérent avec les dispositions du Code de l'eau.

4.1.2 Création des CRE

Le projet a pu aboutir à la création officielle de CRE dans toutes les Wilaya. Il s'agit-là du premier véritable jalon de la bonne gouvernance en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Cet acquis doit cependant être consolidé de manière à rendre les CRE opérationnels.

4.1.3 Consolidation de l'option de décentralisation des services de l'administration

l'un des points forts du projet a été la consolidation de l'option de décentralisation des services de l'administration à travers l'amélioration des capacités des SRH par l'octroi de matériel informatique et de mobilier de bureau et surtout à travers les formations en informatiques (SIG et Access).

4.2 Points faibles

4.2.1 Faible implication du service régional de l'hydraulique

Il a été noté une faible implication de certains acteurs majeurs du secteur de l'hydraulique

4.2.2 Non implication des usagers

Les usagers ne sont pas impliqués dans la gestion du service d'eau. Le cas particulier du Brakna aurait pourtant pu constituer une première action efficace dans ce sens. En effet le projet PIR Brakna (mis en œuvre par le GRET et TENMIYA et financé par l'UE et l'UNICEF) avait mis en place des associations d'usagers dans les communes de Boghé, Aleg, Mbagne et Maghtaa Lahjar. Hors les usagers n'ont à aucun moment été associés ou impliqués dans les activités du projet qui visent pourtant la mise en place d'une bonne gouvernance de l'eau. Les CRE mis en place se sont contentés pour certains de désigner des coopératives féminines en tant qu'usagers de l'eau ce qui en soit et plutôt arbitraires et peu représentatif des véritables usagers.

4.2.3 Non implication de l'ONSER et de l'Autorité de régulation

La régulation de l'eau est dévolue à l'autorité de régulation alors que la gestion des infrastructures est pour une certaine catégorie confiée à la supervision de l'ONSER (milieu rural). Ces deux institutions n'ont pas été prises en compte par le projet. Ce qui restreint fortement l'angle de vision du secteur et les informations et préoccupations prises en considération par l'action du projet.

4.2.4 Les gérants privés de l'eau ne sont pas impliqués

Des dizaines de réseaux d'eau sont aujourd'hui gérés par des délégataires (entreprises privés). De même que les entreprises de travaux et de forage n'ont pas été prises en compte dans la démarche du projet. Ces acteurs privés sont pourtant d'importants intervenants dont l'influence sur le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement est très importante.

4.2.5 Non fonctionnalité de certains outils mis à la disposition des SRH

C'est notamment le cas des bases de données mais aussi de certains outils de mesures qui sont déjà en pannes (conductimètres, PH mètres...)

4.2.6 Implantation inadaptée de l'UCP

Le projet PGIRE étant un projet de bonne gouvernance et de consolidation de la décentralisation, il aurait été plus judicieux de mieux impliquer les équipes SRH dans sa mise en œuvre tout en maintenant une équipe centrale de coordination du projet. Ce qui aurait sans doute permis un meilleur impact sur les SRH. De même que le comité de pilotage choisi est plutôt lourd pour un projet de cet acabit. L'implantation de l'UCP au sein d'une direction centrale du ministère a alourdi les procédures de gestion. L'UCP aurait été beaucoup plus efficace si elle avait été plus autonome vis-à-vis de la DPSC.

4.3 Recommandations

A la suite de l'évaluation, les recommandations suivantes sont proposées:

1. **Consolider** les acquis du projet à travers :
 - *la une meilleure représentativité des CRE en y impliquant les véritables représentants des usagers, les communes, les partenaires au développement locaux, les OSC et le secteur privé.*
 - *prendre en compte l'ensemble des acteurs notamment l'AR et l'ONSER*
 - *Mettre en place un dispositif d'actualisation des bases de données au niveau des SRH tout en produisant des manuels d'utilisateurs adaptés.*
2. **Examiner**, à partir du niveau national, la possibilité de mettre en place des procédures d'interventions et de concertation harmonisées et une meilleure gouvernance de l'eau
3. **sensibiliser et former** l'ensemble des acteurs de l'eau à l'approche GIRE et intégrée celle-ci à toutes les procédures d'intervention et de concertation
4. **Trouver** un mécanisme de gestion autonome pour les projets tout en garantissant l'impact recherché en termes de renforcement des capacités des administrations et en veillant à un mécanisme libéré des lourdeurs administratives.
5. **Proposer** des actions plus complètes et mieux réfléchis sur le plan des idées et des approches et y alloué les moyens humains et financiers nécessaires ainsi que le cadre institutionnel adéquat.
6. **Intégrer** le suivi et l'évaluation dans le mécanisme de mise en œuvre des projet de manières à pouvoir mesurer le taux de réalisation des activités et d'achèvement des résultats en temps réel et à ce que le cadre logique demeure actualisé et conforme à l'objectif global du projet.

5. Annexes

- **Annexe 1 – TDR Mission Évaluation**
- **Annexe 2 – Documentation consultée**